



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 46834

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les préconisations du rapport sur l'intégration. En juillet 2013, des travaux ont été lancés en vue de la refondation de la politique d'intégration. Pilotés par un conseiller d'État, les cinq groupes de travail ont remis au Premier ministre leurs relevés de conclusions. Leurs préconisations devraient servir de base au Gouvernement pour définir les axes de la politique d'intégration de la France. Il est notamment préconisé qu'en matière de protection sociale «le cadre juridique pourrait être assoupli» afin de permettre « une ouverture du droit à certaines prestations quasi-automatique ». Il souhaiterait savoir la position du Gouvernement sur cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46834

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13345

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)